

Délais retrait 2 points entre infraction et Fichiers National

Par pol, le 11/05/2009 à 22:41

Bonjour à Tous,

J'ai recemment reçu (05/05/09) une lettre rar pour m'informer d'un retrait de 6 points pour une infraction commise en Mai 2006, qui à pour conséquence l'annulation de mon permis. En bon français que je suis, j'ai toujours reconnu les infractions et ne peu donc plus contester. Derniere éventuelle solution !!! [fluo]Existe t'il un délais entre une condamnation devenue définitive et la mise en place au niveau du fichier national des permis de conduire du retrait de point ???[/b][/fluo]

Merci d'avance aux concernés

Par razor2, le 12/05/2009 à 16:32

Pas à ma connaissance...